



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint Julien de Peyrolas
M. SALAU Claude, Maire

OBJET : Convocation portant ordre du jour du Conseil Municipal (installation du conseil municipal à la suite de l'élection du 15 mars 2026).

Monsieur,

Suite à la démission de Madame PRIORON Caroline reçue en mairie le 17 mars 2026, et conformément l'article 270 du code électoral précisant que « Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

J'ai l'honneur de vous convier à la séance publique du conseil municipal qui se réunira le **samedi 21 mars 2026 à 10H30**, dans la **salle du Conseil Municipal** de la mairie implantée : 1 Place des Ecoles 30760 Saint-Julien-de-Peyrolas.

Je vous prie de bien vouloir participer à cette première séance de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 février 2026.
- Election du maire.
- Fixation du nombre des adjoints.
- Election des adjoints.
- Charte de l'élu local.

Je vous précise que notre commune peut prétendre à 5 postes d'adjoints au maire (30 % du nombre des élus réduits à l'entier inférieur).

Fait à Saint Julien de Peyrolas, le 17 mars 2026

Le Maire
Claude SALAU



SALAU

Destinataire : Monsieur PRIORON Hervé.